FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	**Chargé(e) de la stratégie biosécurité des TAAF**
CATEGORIE	A (ou équivalent)
STATUT	Fonctionnaire – CDD – Agent contractuel de droit public
DIRECTION	Direction de l'Environnement – Service conservation et restauration des milieux naturels
LOCALISATION	**Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)**
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	**Politique publique de l'environnement / Gestion espèces exotiques envahissantes / Logistique**
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ainsi que des réserves des îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un(e) chef(fe) de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité directe du directeur. Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues au niveau international comme étant une des principales menaces qui pèse sur la biodiversité, en particulier pour les espaces insulaires. Dans les écosystèmes préservés des TAAF, les espèces exotiques envahissantes animales ou végétales impactent fortement les populations d'espèces d'oiseaux marins, d'invertébrés ou la flore indigène. En réponse à ces enjeux, le projet RECI « Restauration des écosystèmes de l'océan Indien », financé dans le cadre du 11e FED PTOM région océan Indien, vise à lutter contre l'impact des mammifères introduits dans les îles Eparses (Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa), les îles Australes (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) et l'îlot M'bouzi à Mayotte. Le projet est mis en œuvre pour une durée de 5 ans (2019-2024) en partenariat avec l'association des Naturalistes de Mayotte, et bénéficie de l'accompagnement et du soutien financier de l'Union européenne, via les fonds délégués à l'Agence française de développement (AFD), et de la Préfecture de Mayotte. Le projet RECI s'articule autour de 3 axes de travail **:** 1. le renforcement de la surveillance et de l'observation des écosystèmes ; 2. la planification opérationnelle et l'élimination des mammifères introduits ; 3. la mise en place ou le renforcement de stratégies de biosécurité. Rattachée au service conservation et restauration des milieux naturels, la personne travaillera sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice du projet, en lien étroit avec le

MISSION(S) ET ACTIVITES	reste de l'équipe. Ce poste est placé sous l'autorité du Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises. **DESCRIPTION DE LA MISSION :** En relation étroite avec les différents services de la collectivité des TAAF et ses partenaires, les principales missions de la personne recrutée sont les suivantes : Diagnostic et analyse des risques en matière d'introductions d'espèces dans les îles Eparses - Reprise de la méthode utilisée pour l'analyse des risques dans les îles Australes - Réalisation de groupes de travail inter-services et avec les partenaires (militaires, universitaires) - Identification des vecteurs d'introduction présentant les risques biosécurité les plus élevés - Proposition de protocoles opérationnels prioritaires - Rédaction du document cadre Appui à la définition de mesures de biosécurité sur l'îlot M'Bouzi Suivi et appui à l'assistance technique (auprès des Naturalistes de Mayotte) pour le plan biosécurité de l'îlot M'Bouzi à Mayotte, dans le cadre de l'étude de faisabilité d'éradication du rat. Animation de la stratégie Biosécurité des Terres australes françaises - Organisation du comité biosécurité et secrétariat associé - Veille au portage inter-services de la biosécurité au sein des TAAF - Garantie de l'implication des référents de la mise en œuvre des protocoles biosécurité Activités transversales : - Entretien et renforcement du réseau de partenaires scientifiques, institutionnels et techniques associés à la thématique ; - Expertise thématique (études d'impacts, avis, participation à des comités experts, etc.) ; - Contribution à l'élaboration, au rapportage et l'évaluation des feuilles de route environnementales (plans d'actions, plans de gestion, PNA, etc.) ; - Participation à la production de documents de communication (bilans d'activités, articles du site internet, etc.) ; - Alimentation et interprétation des indicateurs de l'observatoire territorial de la biodiversité associés à la thématique ; - Soutien aux activités du service Pour l'exercice de ses fonctions et en fonction des besoins identifiés, la personne recrutée pourra être amenée à participer à des rotations du Marion Dufresne ou à des missions sur le terrain dans les îles Eparses.
PERSONNEL A ENCADRER	Agents techniques détachés sur le terrain Eventuels stagiaires
SALAIRE	Rémunération selon grille indiciaire et expérience professionnelle
COMPETENCES REQUISES	Bac+5 ou équivalent **SAVOIR FAIRE** - Maitrise de la gestion de projets (rapportage, organisation de réunions, préparation de documents de travail, planification, suivi budgétaire, etc.) - Expérience préalable de mise en œuvre d'outils et de mesures de biosécurité - Très bonnes compétences requises en matière d'animation et médiation - Capacité d'analyse des contraintes techniques et des problèmes - Excellentes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse - Bonnes connaissances des enjeux environnementaux et de la préservation du patrimoine naturel (notamment la gestion des espèces exotiques et la biosécurité) - Connaissance des chaînes logistiques (approvisionnement import et export) - Une expérience préalable dans les TAAF ou dans un espace naturel protégé serait un atout certain - Maitrise des outils informatiques usuels **SAVOIR ETRE**

	- Dynamisme, motivation et rigueur - Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie - Sens de l'organisation et de l'anticipation - Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	CDD 12 mois Prise de poste souhaitée : Septembre / Octobre 2022
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte reserve.naturelle@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mr Le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_CDD_RECI_BIOSECURITE_2022_NOM_Prénom**

Date limite de candidature : 15/07/2022